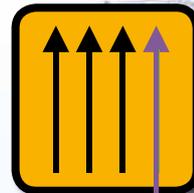


+ sûre,
+ fluide,
+ silencieuse

2006 2011

> SENS PARIS > PROVINCE

La quatrième voie ouverte à la circulation



A13 - Depuis l'échangeur de Vaucresson jusqu'au triangle de Rocquencourt, la quatrième voie est ouverte à la circulation mais la vitesse reste limitée à 90km/h dans cette section.

Après plusieurs reports liés aux conditions météorologiques défavorables, la quatrième voie a été ouverte à la circulation au petit matin du 4 février 2012.

L'autoroute ne se limite pas à un long ruban d'enrobés.

C'est une infrastructure complexe, avec toute une série d'équipements ou de dispositifs indispensables à la sécurité des usagers, pour permettre une circulation dense à vitesse élevée de véhicules très divers.

La mise en œuvre de tous ses éléments prend du temps quand elle doit être faite « sous circulation ». Les protections lourdes du chantier (glissière en béton et palissade) avaient été enlevées pour réaliser la couche de roulement neuve sur toute la largeur des chaussées.

Elles avaient, depuis, été remplacées par un dispositif léger de plots, neutralisant la voie de droite et donnant aux automobilistes le sentiment que le chantier était fini.

Ce n'était pas le cas, et s'il ne se passait pas grand-chose de visible le jour, c'est que l'essentiel se passait la nuit.

Des nuits bien occupées

À partir de 22h30, un balisage par des cônes de signalisation était implanté, supprimant une ou deux voies, pour créer un espace de travail pour les entreprises en charge d'intervenir pour réaliser les finitions :

- > Mise en œuvre des éléments de protection
 - glissières en béton ou glissières métalliques,
- > Reconstitution ou aménagement du terre-plein central,
- > Pose des câbles et des équipements dynamiques,
- > Mise en place des signalisations - portiques, panneaux, peintures au sol, etc.

À 5h30, tout devait être dégagé pour rendre les voies à la circulation.

De ce fait, le travail n'est possible seulement 4 courtes nuits dans la semaine (et encore pas toujours selon le planning d'intervention des services d'entretien ou les conditions météorologiques) ce qui allonge les délais d'intervention.

L'ouverture à la circulation

Parce que les critères exigeants de qualité et de sécurité étaient réunis pour le sens Paris > Province, la quatrième voie (la plus à droite) a été ouverte à la circulation. La vitesse reste cependant limitée à 90km/h sur cette section.

Ce n'est qu'à l'issue des procédures de contrôle et d'inspection et les travaux complètement achevés que l'infrastructure pourra être utilisée au mieux de ses caractéristiques techniques, soit à 110 km/h.



> PAGE 2

- Les bassins d'orages
- Les nouvelles règles d'éclairage
- Signalisation dynamique nouvelle génération



> PAGE 3

- Sécuriser l'accès au duplex A86



> PAGE 4

- Le nouveau profil de l'A13
- Arrêt sur images à Rocquencourt

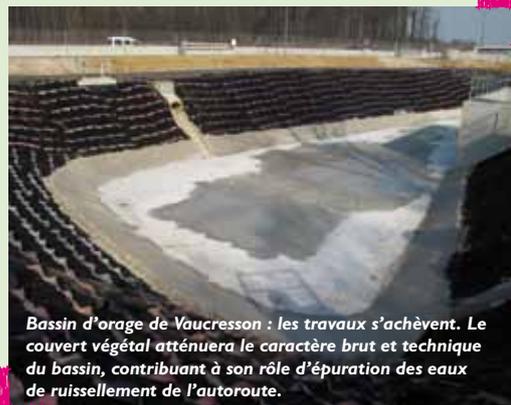
> DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eaux de ruissellement : une situation nettement améliorée

C'était l'un des enjeux du projet de modernisation de l'A13. Les importants travaux d'assainissement sont entrain de montrer leur efficacité. Les bassins d'orage fonctionnent de manière satisfaisante.



Bassin d'orage de Rocquencourt : la nature a repris ses droits, la végétalisation a bien avancé.



Bassin d'orage de Vaucresson : les travaux s'achèvent. Le couvert végétal atténuera le caractère brut et technique du bassin, contribuant à son rôle d'épuration des eaux de ruissellement de l'autoroute.



En section courante, les mâts d'éclairage ont été supprimés.

Dans les zones d'échanges et de changements de direction (ici le diffuseur A12/A13) l'éclairage a été renforcé.



Éclairage de l'autoroute, application des nouvelles règles

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la DiRIF met en place un schéma directeur de l'éclairage des routes nationales en Île-de-France, en recherchant une baisse de la pollution lumineuse et de la consommation d'énergie.

L'analyse de l'accidentologie a montré, en outre, qu'une absence d'éclairage dans les sections courantes induisait une baisse de vitesse et donc une diminution du risque d'accident.

Seuls les secteurs où il y a une concentration importante d'échanges seront éclairés.

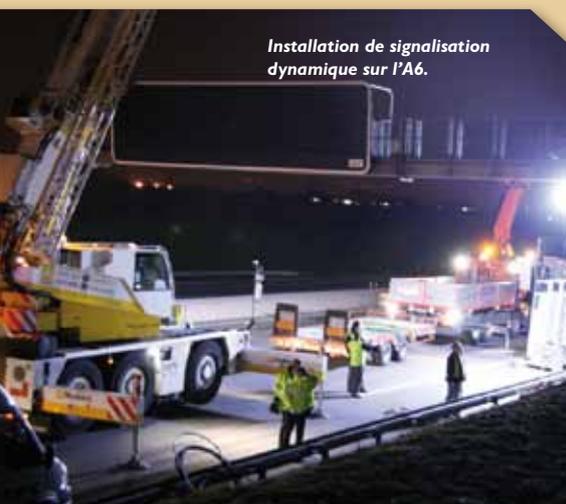
Pour l'A13, l'éclairage a été supprimé à l'occasion des travaux, à l'exception des secteurs des échangeurs de Vaucresson (qui est aussi une entrée/sortie du duplex A86) et de Rocquencourt (jusqu'au point de séparation des autoroutes A13 et A12) où, au contraire, il a été modernisé pour une meilleure efficacité énergétique.

> SÉCURITÉ

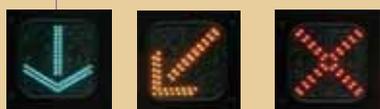
Une signalisation dynamique, nouvelle génération

Une nouvelle génération de panneaux de signalisation dynamique, est testée en vraie grandeur sur l'autoroute A6. Ils sont équipés de diodes à haute intensité et forte angularité pour un message plus clair et visible.

Des caissons employant cette technologie seront utilisés pour les signaux d'affectation de voie qui équiperont les deux portiques déjà en place. Leur installation est prévue durant le mois de juin 2011.



Installation de signalisation dynamique sur l'A6.



Signaux d'affectation des voies : à respecter impérativement.





La GMA, un dispositif innovant pour éviter que les usagers ne soient bloqués sur la bretelle d'accès en cas de fermeture du Duplex A86. Les feux orange clignotent lors du mouvement de la glissière.

> DUPLEX A86

Sécuriser l'accès au tunnel A86

Le contrôle d'accès se fait normalement à l'entrée du tunnel. Mais compte tenu de la spécificité de cet accès et de ses interactions avec la circulation de l'A13, le dispositif a été complété en amont.

La 4^{ème} voie dans le sens Province > Paris, depuis l'échangeur de Rocquencourt jusqu'à Vaucresson sera ouverte à la circulation courant juillet 2011.

La pose des derniers équipements de sécurité liés à l'accès au duplex A86 et les finitions sont en voie d'achèvement.

Les derniers contrôles et essais sont en cours. La quatrième voie est déjà en partie ouverte à la circulation dans sa partie amont, constituant le prolongement de l'échangeur de Rocquencourt et permettant une insertion fluide des usagers en direction de Paris et en provenance aussi bien de Versailles que de Saint-Germain.

La partie aval de la 4^{ème} voie, la plus à droite, constitue une voie affectée à l'accès au duplex A86. L'accès à celui-ci doit être régulé en application de la réglementation propre au Duplex. Le contrôle de cette voie d'accès se fait depuis le Poste Central du tunnel situé à Rueil-Malmaison.

Une glissière mobile d'affectation (GMA)

Une glissière mobile d'affectation vient compléter le dispositif traditionnel de contrôle d'accès formé d'une barrière automatique au travers de la voie et de feux rouges clignotants. Ce dispositif se trouve à proximité immédiate de



Pose des éléments de la GMA - février 2011
Les caissons du portique actuel (en arrière-plan) seront remplacés.

l'entrée du tunnel et vise à éviter que les automobilistes ne s'engagent trop avant pour être ensuite bloqués lors d'un incident dans le tunnel ou la bretelle. Il est donc préférable, lors de la fermeture du Duplex, d'accompagner les usagers qui ne peuvent accéder au tunnel à quitter leur voie dédiée et à se réinsérer sur l'autoroute A13.

C'est l'objet de cette GMA qui vient en complément du dispositif réglementaire minimal (signaux d'affectation de voie qui prescrivent un rabattement sur A13). La GMA est composée d'un ensemble d'éléments articulés et motorisés reposant sur de petites roues qui permettent à l'ensemble de se déplacer. La GMA pivote pour fermer complètement l'accès à la bretelle; L'attention des automobilistes est attirée lors de son lent déplacement par les feux orange clignotants qui sont installés sur la GMA. En position normale la GMA est verrouillée et assure la continuité du dispositif de retenue en accotement de l'autoroute.

Des signaux d'affectation des voies

Les automobilistes sont informés d'un éventuel incident dans le tunnel par un panneau à messages variables et par des signaux d'affectation des voies. Deux portiques, l'un à 250 m avant la bretelle, l'autre au droit de celle-ci seront équipées de caisson de SAV de nouvelle génération.

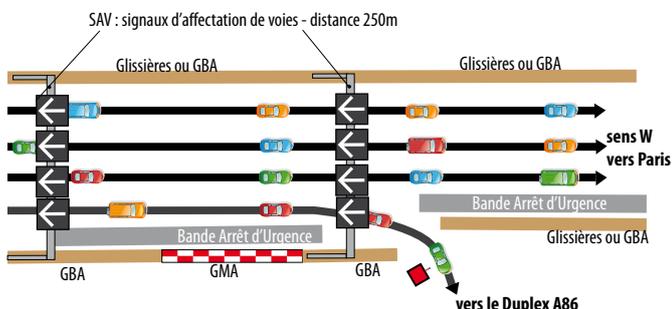
Cette signalisation donnera des consignes sur la situation de la voie (ouverte, fermée, se rabattre à gauche,...) en fonction de la situation*.

La GMA a été posée au début du printemps 2011. Les SAV seront installés en mai et juin 2011.

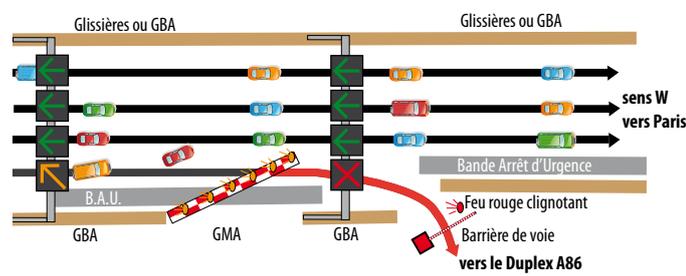
Il restera alors à réaliser l'intégration au poste de commande du Duplex, avec une harmonisation des deux systèmes d'exploitation, celui de la DIRIF et celui de COFIROUTE.

*Flèches blanches en fonctionnement normal, flèches vertes (voie libre) ou oranges (rabattement sur la file voisine) ou croix rouge (voie fermée) lors de la fermeture de la voie affectée.

Fonctionnement normal



Fermeture de la voie affectée, mise en place de la GMA



> ROCQUENCOURT

Le nouveau profil de l'A13

Au droit de l'échangeur de Rocquencourt et de la RN186 le nombre de voies disponibles est passé de 6 à 10. La fluidité et la sécurité des échanges n'en sont que mieux assurées.



De gauche à droite (du sud au nord) :

À l'origine, on comptait :

- A13 sens Province > Paris 3 voies, dont l'insertion de la bretelle B3 en provenance de S' Germain,
- A13 sens Paris > Province 3 voies.

On compte aujourd'hui :

- La bretelle B3 en provenance de S' Germain > 1 voie,
- A13 sens Province > Paris 3 voies,
- A13 sens Paris > Province 4 voies dont 2 voies vers A12,
- La collectrice nord 2 voies.

La création des collectrices autorise une nouvelle organisation des échanges (entrées et sorties) sur une distance longue et à l'écart des flux principaux circulant sur l'autoroute, permettant un trafic plus fluide et des échanges plus sécurisés.



Arrêt sur images

Retour rapide sur quelques temps forts du chantier.

Avril 2008
Travaux préparatoires pour la nouvelle bretelle B2.



Mai 2008
travaux côté sud, pour le bassin d'orage et la collectrice sud.

Octobre 2008
L'ancien pont démolit, les préparatifs de reconstruction commencent. Nouvelle bretelle B1 en service.



direction
des routes
d'Île-de-France

Organisation du Projet : vos interlocuteurs sur le chantier

DIRIF - Service de l'Aménagement du réseau
Département d'Ingénierie Ouest
2, Ruelle de la Ceinture - 78 011 Versailles CEDEX
01 39 07 41 40


www.a13-yvelines.fr

